

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 50029

Numéro SIREN : 317 780 062

Nom ou dénomination : STOKOMANI

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2020 sous le numéro de dépôt 2220

Greffes du tribunal de commerce de COMPIEGNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 04/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/2220

Déposant :

Nom/dénomination : STOKOMANI

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 317 780 062

N° gestion : 1980 B 50029



STOKOMANI SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Associé unique
STOKOMANI SAS
3, avenue des charmes
ZA Parc technologique d'Alata
60160 Creil

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STOKOMANI SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6 de l'annexe « événements postérieurs à la clôture » qui décrit les incidences du covid-19 et les actions mises en œuvre par la société dans ce contexte.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 30 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.



Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Paul Collignon



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2019



Bilan



Bilan Actif

STOKOMANI

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 27/03/20

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	8 655 154	5 086 432	3 568 721	2 237 086
Fonds commercial	3 097 331		3 097 331	3 092 031
Autres immobilisations incorporelles	309 446	53 411	256 035	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	12 061 930	5 139 843	6 922 087	5 329 117
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	62 912 631	25 123 715	37 788 916	26 429 177
Installations techniques, matériel et outillage industriel	26 067 084	14 576 192	11 490 892	6 525 380
Autres immobilisations corporelles	44 815 171	21 564 581	23 250 590	17 685 430
Immobilisations en cours	2 408 189		2 408 189	7 012 405
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	136 203 075	61 264 488	74 938 587	57 652 392
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	60 085		60 085	85
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 953 321		2 953 321	2 832 691
TOTAL immobilisations financières :	3 013 406		3 013 406	2 832 776
ACTIF IMMOBILISÉ	151 278 411	66 404 332	84 874 080	65 814 286
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	757 806		757 806	603 801
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	122 524 600	1 792 714	120 731 886	117 196 269
TOTAL stocks et en-cours :	123 282 405	1 792 714	121 489 691	117 800 070
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	382 355		382 355	
Créances clients et comptes rattachés	1 055 855		1 055 855	558 992
Autres créances	3 719 534		3 719 534	7 988 028
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 157 744		5 157 744	8 547 020
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	29 155 535		29 155 535	29 336 623
Charges constatées d'avance	18 321 186		18 321 186	13 171 737
TOTAL disponibilités et divers :	47 476 721		47 476 721	42 508 360
ACTIF CIRCULANT	175 916 871	1 792 714	174 124 157	168 855 450
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				16 572
TOTAL GÉNÉRAL	327 195 282	68 197 046	258 998 236	234 686 308



[Signature]

Bilan Passif

STOKOMANI

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/03/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	25 000 000	25 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	119 376	119 376
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 500 000	2 500 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	67 813 118	68 062 621
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	14 096 236	16 750 498
TOTAL situation nette :	109 528 730	112 432 494
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		107 040
CAPITAUX PROPRES	109 528 730	112 539 534
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	1 268 853	1 057 514
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 268 853	1 057 514
DETTE FINANCIÈRE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64 014 283	43 285 404
Emprunts et dettes financières divers	26 812 560	16 101 286
TOTAL dettes financières :	90 826 843	59 386 690
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTE DIVERSE		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 152 708	29 509 019
Dettes fiscales et sociales	23 136 409	27 553 538
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 095 939	3 836 986
Autres dettes	936 164	803 027
TOTAL dettes diverses :	57 321 221	61 702 570
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 981	
DETTE	148 152 045	121 089 260
Ecarts de conversion passif	48 609	
TOTAL GÉNÉRAL	258 998 236	234 686 308



Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

STOKOMANI

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/03/20

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	507 895 177		507 895 177	430 629 105
Chiffres d'affaires nets	507 895 177		507 895 177	430 629 105
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			2 952 804 3 597 848 6	2 260 304 2 929 196
PRODUITS D'EXPLOITATION			514 445 835	435 818 605
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			269 534 036	238 221 153
Variation de stock de marchandises			(3 689 391)	(13 391 758)
Achats de matières premières et autres approvisionnement			335 882	104 508
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(335 882)	(603 801)
Autres achats et charges externes			101 895 761	83 742 323
TOTAL charges externes :			367 740 406	308 072 425
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			12 293 393	10 877 073
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			72 813 616	58 570 089
Charges sociales			17 601 758	15 069 361
TOTAL charges de personnel :			90 415 374	73 639 451
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 040 077	11 213 015
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			153 775	259 674
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 268 853	1 040 942
TOTAL dotations d'exploitation :			16 462 705	12 513 631
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			13 320	20 437
CHARGES D'EXPLOITATION			486 925 199	405 123 017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			27 520 636	30 695 588



Compte de Résultat (Seconde Partie)

STOKOMANI

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/03/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	27 520 636	30 695 588
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	153 939	131 415
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 572	
Différences positives de change	33 987	25 448
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	204 498	156 863
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		16 572
Intérêts et charges assimilées	1 819 371	810 685
Différences négatives de change	4	25 072
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 819 375	852 328
RÉSULTAT FINANCIER	(1 614 877)	(695 465)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	25 905 759	30 000 123
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	731 066	743 876
Produits exceptionnels sur opérations en capital	148 168	1 024 450
Reprises sur provisions et transferts de charges	107 040	1 421 870
	986 275	3 190 197
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 115 461	4 525 538
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	121 491	1 243 497
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	2 236 952	5 769 035
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 250 677)	(2 578 838)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 719 010	2 599 633
Impôts sur les bénéfices	7 839 836	8 071 155
TOTAL DES PRODUITS	515 636 607	439 165 666
TOTAL DES CHARGES	501 540 372	422 415 168
BÉNÉFICE OU PERTE	14 096 236	16 750 498



SAS STOKOMANI

Annexe

aux comptes annuels de l'exercice clos le

31 décembre 2019

Montants en EUR

S.A.S. STOKOMANI

**3 Avenue des Charmes - ZAC du Parc Alata – 60100 CREIL
SAS au capital de 25 000 000€**



Sommaire

1.	Faits majeurs de l'exercice	3
2.	Principes, règles et méthodes comptables	3
3.	Informations relatives au bilan	5
3.1	Bilan actif	5
3.1.1	Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux	5
3.1.2	Fonds commercial	8
3.1.3	Immobilisations corporelles – Mouvements principaux	8
3.1.4	Immobilisations corporelles et incorporelles – Amortissements pour dépréciation	8
3.1.5	Liste des filiales et participations	8
3.1.6	Immobilisations financières - Mouvements principaux	10
3.1.7	Evaluation des stocks	10
3.1.8	Actif circulant – Classement par échéance	10
3.1.9	Produits à recevoir et charges constatées d'avance	10
3.2	Bilan passif	14
3.2.1	Capital	14
3.2.2	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	14
3.2.3	Montant des créances et des dettes d'impôt différé	14
3.2.4	Provisions pour risques et charges	15
3.2.5	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15
3.2.6	Emprunts et dettes financières divers	16
3.2.7	Crédit-bail en cours	17
3.2.8	Autres dettes - Classement par échéance	17
4.	Informations relatives au compte de résultat	19
4.1	Chiffre d'affaires et transferts de charges	19
4.2	L'effectif moyen et droit individuel de formation	19
4.3	Résultat exceptionnel	19
4.4	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	22
4.5	Informations diverses	22
5.	Engagements	22
5.1	Engagements financiers	22
5.2	Engagements hors bilan	22
5.2.1	Engagements donnés	22
5.2.2	Engagements reçus	24
6.	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	24

1. Faits majeurs de l'exercice

Au cours de l'exercice 2019, la société a accéléré son développement avec :

- L'ouverture de 24 nouveaux magasins (QUIMPER, BOURG EN BRESSE, GUICHAINVILLE, QUETIGNY, PERPIGNAN, SAINT BERTHEVIN, NEUVILLE EN FERRAIN, COLMAR, VALENCE, CHAMBRAY LES TOURS, PROVILLÉ, REDON, VARENNES SUR SEINE, BRIVE LA GAILLARDE, GENNEVILLIERS, CALAIS, ARQUES, VAUXBUIN, CHATEAUBERNARD, NIORT, SERVON, ALBI, NOYON et MANTES BUCHELAY),
- Le déménagement de 2 magasins : NOYELLES GODAULT et CHASSENEUIL DU POITOU,
- La signature d'un BEFA pour un nouvel entrepôt de 72 000 m² situé à VENETTE, dont la mise en service est prévue début 2021

Les investissements correspondants s'élèvent à 26 524 599 € sur l'exercice 2019.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément au PCG et aux principes généralement admis. Ils ont été arrêtés par notre Président en date du 30 avril 2020 – conformément aux statuts. Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments d'actifs inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées :

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Elles sont amorties suivant le mode linéaire en fonction des durées présentées ci-après :

Immobilisations incorporelles	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 an

Immobilisations corporelles	Mode	Durée
Agencements Constructions	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Les fonds de commerce ne sont pas amortis, conformément aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Un test de valeur est réalisé chaque année ou chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Crédit-bail :

Cet élément est mentionné dans les engagements hors bilan.

Frais de développement :

Les dépenses relatives à des projets de développement sont comptabilisées en tant qu'actif incorporel si ces projets répondent aux critères suivants :

- Forte probabilité de réussite technique
- Génération d'avantages économiques futurs
- Fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service.

Immobilisations financières :

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Stocks :

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO.

Le coût de revient est composé du prix d'achat, des frais de port, des frais de transitaires en douane, des commissions sur achats, des escomptes sur achats et des frais accessoires de reconditionnement éventuels des produits.

Une provision pour dépréciation de stock est constituée sur la base d'une méthode statistique consistant à déterminer, par catégorie de produits, les pertes effectivement réalisées par le biais de la vente de produits à des valeurs inférieures à leur prix de revient sur une période de 3 ans et le pourcentage du total des stocks que ces pertes représentent.

Ce calcul est effectué pour les trois années précédant celle au cours de laquelle la provision est dotée afin d'obtenir une moyenne pondérée sur les trois années des pourcentages de pertes effectives par catégorie de produits.

Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat avec les frais accessoires (commissions). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Fiscalité :

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont STOKOCORP est la société mère.

La société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était seule. Le gain ou la perte d'intégration fiscale est constaté au niveau de la société mère STOKOCORP.

Créances et dettes :

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Ces provisions enregistrées conformément au règlement ANC N°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les clients en litige et litiges sociaux sont provisionnés selon l'appréciation du risque.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques en totalité suivant les modalités réglementaires.

Médaille du travail et indemnité de fin de carrière :

Les engagements au titre des médailles du travail et de l'indemnité de fin de carrière sont estimés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et reposent sur des hypothèses actuarielles mises à jour régulièrement (taux d'actualisation, rendement annuel du fonds investi, prévision de hausse de salaire et turn over évalué dans l'entreprise, etc).

La provision pour médaille du travail est comptabilisée au passif du bilan au sein des provisions pour risques.

3. Informations relatives au bilan

3.1 Bilan actif

3.1.1 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

L'entreprise a choisi de capitaliser et d'amortir sur 3 ans les développements informatiques liés aux outils métiers et finances (dépenses externes et jours hommes dédiés à ces derniers). Sur l'exercice 2019, les charges de personnel capitalisées s'élèvent à 402 461 € pour son outil métier (gestion des commandes, des fournisseurs, des stocks et de la marge), 501 222 € pour son SI Finance et 319 652 € pour son outil de gestion de stock. Les autres augmentations correspondent à la capitalisation de charges externes.

Le détail des variation d'immobilisation est présenté dans le tableau ci-après : annexe 2054

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Logiciels :	5 842 725	2 743 240	8 632	8 577 333
<i>SI Finance</i>		1 328 617		
<i>Outil métier</i>		468 312		
<i>Outil gestion de stock</i>		601 954		
<i>Autres</i>		344 357		
Marques :	77 820	-	-	77 820
Droit au bail :	395 000	-	-	395 000
Fonds commercial :	2 697 031	5 300	-	2 702 331
Autres immos. Incorp. spot TV	-	309 446	-	309 446
Total :	9 012 576	3 057 986	8 632	12 061 930

3.1.2 Fonds commercial

Le fonds de commerce de LA SEYNE évalué à 1 402 531 € a été constaté suite à la fusion des entités juridiques portant les magasins de LA SEYNE et de FREJUS au sein de la SAS STOKOMANI réalisée en 1992.

La plus-value en sursis d'imposition (Art 210 B du CGI) s'élève à 1 402 531 €.

Les fonds de commerces de la société ont été analysés. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel basé sur l'actualisation des cash-flow prévisionnels pour chaque activité.

3.1.3 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont présentés ci-après :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Invest. directs	Nouveaux Crédits-Baux
Agencements constructions	16 502 653 €	
Matériel et outillage	8 224 354 €	
Installations générales et agencements	5 742 881 €	
Matériel de transport	610 551 €	
Matériel de bureau et mobilier	4 510 021 €	
Immobilisation en cours	2 408 189 €	

Cf. Tableau annexe 2054. Ils concernent essentiellement l'ouverture de 24 magasins sur 2019 et le déménagement de 2 magasins.

Les immobilisations en cours regroupent les investissements liés aux ouvertures du premier trimestre 2020 (principalement VILLENEUVE SUR LOT ouvert le 29 janvier 2020, MORLAIX ouvert le 12 février 2020 et CHÂTEAUBRIANT ouvert le 26 février 2020), le déménagement de MOULINS LES METZ le 04 février 2020 et la mise en place de la stratégie digitale.

3.1.4 Immobilisations corporelles et incorporelles – Amortissements

Le détail des amortissements est présenté dans le tableau ci-après : annexe 2055

3.1.5 Liste des filiales et participations

Au 31 décembre 2019, la société détient 100% de la participation de la société STOKOMANI TRADING (SHANGHAI) Co. Ltd, qui a été créée en cours d'exercice.

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD2020

Désignation de l'entreprise		STOKOMANI		Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 683 458	PF	1 465 017	PG	8 632	PH	5 139 843
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions		PM		PN		PO		PQ	
Sur sol propre									
Sur sol d'autrui		PR	21 142 440	PS	5 134 742	PT	1 153 467	PU	25 123 715
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	11 636 707	QA	3 257 617	QB	318 132	QC	14 576 192
Autres immobilisations corporelles		QD	10 755 864	QE	3 100 060	QF	281 261	QG	13 574 663
Inst. générales, agencements, aménagements divers		QH	796 066	QI	445 830	QJ	332 324	QK	909 572
Matériel de transport		QL	5 615 471	QM	1 636 811	QN	171 937	QO	7 080 345
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QP		QR		QS		QT	
Emballages récupérables et divers		QU	49 946 547	QV	13 575 060	QW	2 257 121	QX	61 264 488
TOTAL III									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	53 630 005	OP	15 040 077	OQ	2 265 753	OR	66 404 332
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	107 040	P9	Q1
TOTAL II									(107 040)
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
Sur sol propre									
Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
Inst. gales, agenc. am. divers		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
Matériel de transport		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
Mat. bureau et inform. mobilier		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
Emballages récup. et divers		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
TOTAL III									
Frais d'acquisition de titres de participations		NL		NM				NO	
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	107 040	NU	NV
									(107 040)
Total général aux vœux (NP + NQ + NR)		NW			NY	107 040	Total général aux vœux (NW - NY)	NZ	(107 040)
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032



3.1.6 Immobilisations financières - Mouvements principaux

Ce poste s'élève à 2 953 321 € et inclut essentiellement les cautions versées.

Les dépôts de garantie mis en place en 2019, concernent principalement les magasins de ARQUES, CALAIS, MANTES BUCHELAY, RONCQ, SERVON, SOISSONS et s'élèvent globalement à 327 728€.

Les remboursements des dépôts de garantie concernent essentiellement les magasins de CHASSENEUIL DU POITOU et NOYELLES GODAULT, ainsi que l'annulation de celui de GENNEVILIERES remplacé par une caution bancaire et s'élèvent globalement à 207 099€.

3.1.7 Evaluation des stocks

À l'ouverture de l'exercice, la valeur brute des stocks de marchandises était de 118 835 208 € et s'élève à 122 524 600 € au 31 décembre 2019. Ils sont dépréciés à hauteur de 1 792 714 €.

Evaluation des stocks	31/12/2018	31/12/2019
Valeur brute	118 835 208	122 524 600
Dépréciation	1 638 939	1 792 714
Valeur nette	117 196 269	120 731 886

3.1.8 Actif circulant – Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.

Les clients douteux de l'activité NEGOCE sont dépréciés à hauteur de 100%.

Les clients en litige sont provisionnés selon l'appréciation du risque.

3.1.9 Produits à recevoir et charges constatées d'avance

Les CCA "charges externes d'ouverture" correspondent essentiellement aux salaires des effectifs repris dans le cadre des futures ouvertures de magasins, dont l'utilisation effective et les avantages économiques associés interviendront à l'ouverture des magasins, prévue en 2020.

Voir tableaux de détail présentés aux pages 11, 12 et 13.

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2020

Désignation de l'entreprise : STOKOMANI										Néant ☐		*		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations						UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)						UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières						UT	2 953 321	UV		UW	2 953 321		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux						VA	30 726				30 726		
	Autres créances clients						UX	1 025 129		1 025 129				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)						ZI							
	Personnel et comptes rattachés						UY	120 520		120 520				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux						UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée					VB	2 147 839		2 147 839				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					VN	18 468		18 468				
		Divers					VP							
	Groupe et associés (2)						VC	1		1				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)						VR	1 433 106		1 433 106				
	Charges constatées d'avance						VS	18 321 186		18 321 186				
TOTAUX						VT	26 050 296	VU	23 066 250	VV	2 984 047			
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)						VF						
CADRE B			ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y											
Autres emprunts obligataires (1)			7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG										
		à plus d'1 an à l'origine		VH	64 014 283		20 018 978		41 704 281		2 291 024			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	400							400			
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	32 152 708				32 152 708						
Personnel et comptes rattachés			8C	9 592 178				9 592 178						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	3 938 331				3 938 331						
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 622 529				5 622 529						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 983 371				3 983 371						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	1 095 939				1 095 939						
Groupe et associés (2)			VI	26 812 160				26 812 160						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	936 164				936 164						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ											
Produits constatés d'avance			8L	3 981				3 981						
TOTAUX			VY	148 152 045				VZ	104 156 340	41 704 681		2 291 024		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	23 950 430				(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 452 386				* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

[illegible]

CA20CHAAVA

Page 6

3.2 Bilan passif

3.2.1 Capital

Le capital est composé de 3 770 actions de 6 631.30 € de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	3 770	6 631,30 €
Mouvements	Néant	
Position fin de l'exercice	3 770	6 631,30 €

	31/12/2018	31/12/2019
Capitaux propres au début de l'exercice	112 539 534	
Distribution de dividendes		- 17 000 000
Provisions Réglementées		- 107 040
Résultat de l'exercice		+14 096 236
Mouvements		-3 010 804
Position fin de l'exercice		109 528 730

3.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société mère consolidante au 31 décembre 2019 est la société STOKOCORP, Siret 75102580000025, (3 avenue des charmes parc ALATA à CREIL 60100) qui détient 100 % du capital de la SAS STOKOMANI. La méthode de consolidation retenue est l'intégration globale.

3.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles de l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base

Participation 2019 des salariés	2 718 580
Provision pour impôts à payer (TASCOM, C3S)	2 080 807
Autres	0
Economie d'impôt futur (au taux de 34.22%)	1 642 350

3.2.4 Provisions pour risques et charges

Provision pour :	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Litige social et client	648 889	750 000	648 889	750 000
Médaille du travail	392 053	518 853	392 053	518 853
Charges exceptionnelles	0			0
Pertes de change	16 572			0
Total	1 057 514	1 268 853	1 007 056	1 268 853

3.2.5 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Hors intérêts courus	31/12/2018	Tirages	Intérêts capitalisés	Remboursements	31/12/2019
Dettes senior refinancement	10 500 000			1 050 000	9 450 000
Dettes revolving	10 000 000				10 000 000
Dettes bilatérales	17 858 228	1 950 430		569 053	19 239 605
Emprunt BPI	4 000 000	6 000 000		833 333	9 166 667
Dettes Capex	0	16 000 000			16 000 000
Total	42 358 228	23 950 430	0	2 452 386	63 856 272

Y compris intérêts courus	Montant Brut	- de 1 ans	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes senior refinancement	9 450 000	1 575 000	7 875 000	
Dettes revolving	10 000 000	10 000 000		
Dettes bilatérale	19 239 605	1 752 634	15 195 947	2 291 024
Capex	16 000 000	3 200 000	12 800 000	
Emprunt BPI	9 166 667	3 333 333	5 833 334	
Intérêts courus	158 011	158 011		
Total	64 014 283	20 018 978	41 704 281	2 291 024

Dans le cadre de ses investissements, STOKOMANI a souscrit 2 emprunts pour un montant total de 22 000 000 €, la dette CAPEX a été contracté auprès d'un pool bancaire composé du Crédit Lyonnais, CACIB, Crédit Agricole, BECM, Société Générale, Caisse Epargne, CIC et Banque Palatine.

La dette CAPEX a une échéance en 2024 et l'emprunt BPI en 2022.

Un tirage complémentaire de dette bilatérale d'un montant de 1 950 430 € a été effectué et des remboursements pour 569 053 € sur l'exercice 2019, cet emprunt à une échéance en 2028.

Cette dette financière fait l'objet de covenants calculés sur les données consolidées correspond au ratio Ebitda divisé par la dette nette. Ce ratio ne doit pas dépasser 2,5.

Les covenants sont examinés deux fois durant l'exercice les 30 juin et 31 décembre 2019 et sont bien respectés.

3.2.6 Emprunts et dettes financières divers

Le compte courant STOKOCORP s'élève à 25 950 886 € au 31 Décembre 2019.

Ce compte a été rémunéré au taux annuel de 1.67% au cours du dernier trimestre 2019 ; les intérêts comptabilisés sur l'ensemble de l'exercice se sont élevés à 220 267 €.

Au 31 décembre 2019, STOKOCORP doit 641 007 € à STOKOMANI SAS au titre des flux relatifs à l'intégration fiscale.

3.2.7 Crédit-bail en cours

Néant.

3.2.8 Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Les effets à payer au 31/12/19 s'élèvent à 354 651,52 €.

Les charges à payer sont détaillées page suivante.



DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

[illegible]

4.



Informations relatives au compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires et transferts de charges

Les ventes de marchandises DETAIL s'élèvent à 501 902 847 €, elles sont réalisées en totalité sur le territoire national.

Les ventes de marchandises NEGOCE s'élèvent à 822 164 € dont 63 119 € de ventes export.

Le chiffre d'affaires lié au stock Atlantiq s'élève à 5 170 166€.

Soit un chiffre d'affaires total de 507 895 177 €.

Les transferts de charges d'exploitation comportent essentiellement des remboursements de frais de formation et des indemnités d'emploi reçues.

Les escomptes obtenus sur achats de marchandises sont déduits des coûts d'achats de marchandises, seuls les escomptes obtenus sur frais généraux restent en produits financiers.

4.2 L'effectif moyen

L'effectif moyen sur 2019 est de 3 023 salariés dont :

Cadres	221
Agents de Maîtrise	472
Employés	2 330
Total	3 023

4.3 Résultat exceptionnel

Cf. tableau annexe 2053 présenté page suivante.

L'ensemble des charges externes liées aux opérations de croissance externe réalisées ou n'ayant pas abouti ont été constatées en charges exceptionnelles, cela comprend tous les honoraires liés à ces opérations ainsi que tous les frais intercalaires entre la date d'acquisition et la date d'ouverture des magasins.

Les frais de personnel afférents à la restructuration du comité de direction ont été comptabilisés en charges exceptionnelles.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise STOKOMANI		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	731 066
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	148 168
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	107 040
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	986 275
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 115 461
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	121 491
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 236 952
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 250 677)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	2 719 010
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 839 836
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	515 636 607
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	501 540 372
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	14 096 236
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	679 037
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	635 011
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	220 267
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 556 906
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ECART DE CAISSE		79 069	29 757
AMENDES ET PENALITES		3 005	
FRAIS DE DEMENAGEMENTS		63 212	
CHARGES DIVERSES		232 001	
PRODUITS DIVERS			22 272
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
REGULARISATION IMPOTS ET TAXES		115 507	54 723
REGULARISATION FRAIS GENERAUX ASSURANCES		519 504	624 314

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



Extension 1

N° 2053-SD

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise STOKOMANI

[illegible]

4.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (Partic.+ Int.)	TOTAL
Résultat avant impôt	+ 25 905 759	- 3 969 688	+ 21 936 071
Impôt - au taux de 34.22%	- 9 019 651	+ 1 179 815	- 7 839 836
- sur PVL T			
Résultat après impôt	+ 16 886 108	- 2 789 873	+ 14 096 235

4.5 Informations diverses

Le bénéfice fiscal de la société intégré au résultat fiscal du groupe s'élève à 4 959 734 €.

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée dans la présente annexe car cela conduirait indirectement à publier une information individuelle.

5. Engagements

5.1 Engagements financiers

Néant.

5.2 Engagements hors bilan

5.2.1 Engagements donnés

Nantissements

Les nantissements suivants sont en cours :

- Nantissement en 2^{ème} rang, à hauteur de 5 000 000 € en principal derrière l'inscription de 2013 de BpiFrance Financement pour un montant de 1 725 000,00 €, d'un fonds de Commerce exploité à Vert Saint Denis (77240), sis à Route Nationale 6, la fontaine ronde pour lequel le propriétaire est identifié sous le numéro 317 780 062 RCS de Melun. Cette garantie sera régularisée par acte séparé.
- Nantissement de Droit de Propriété Intellectuelle (nantissement de la marque Stokomani)
- Nantissement du Fonds de commerce sis Zone d'Activités – La Vallée, à Saint Quentin (02100) à la garantie du Prêt Caisse d'Epargne

- Nantissement du Fonds de commerce sis Les Vignes centre commercial d'Orange, à Orange (84100) à la garantie du Prêt Caisse d'Epargne
- Nantissement du Fonds de commerce sis Zone commerciale les Verts Prés, à Lys lez Lannois (59390) à la garantie du Prêt Caisse d'Epargne
- Nantissement du Fonds de commerce sis 21 avenue de Pré Robert-Sud, à Anthy sur Léman (74200) à la garantie du Prêt Caisse d'Epargne
- Nantissement du Fonds de commerce sis ZAC de la Garenne, 2 voie du Long Buisson, à Guichainville (27930) à la garantie du Prêt Crédit Agricole
- Nantissement du Fonds de commerce sis 1495 avenue d'Espagne à Perpignan (66000) à la garantie du Prêt Crédit Agricole
- Nantissement du Fonds de commerce sis 1 Boulevard du Grand Marché à Quétigny (21800) à la garantie du Prêt Crédit Agricole
- Nantissement du Fonds de commerce sis 6 rue des Métiers, ZI Nord à Colmar (68000) à la garantie du Prêt Crédit Agricole

Crédit-bail : Néant.

Indemnité de départ à la retraite

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour l'**indemnité de départ à la retraite**, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, est externalisé auprès d'une compagnie d'assurances.

L'engagement au 31 décembre 2019 s'élève à 1 644 696 €. Il n'est pas comptabilisé au passif du bilan et constitue un engagement hors bilan.

Il est totalement couvert par les versements effectués au fonds GAN. Il est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, à partir des hypothèses suivantes : taux d'actualisation de 0.70%, un rendement annuel du fonds de 0,50%, une prévision de hausse de salaire de 1,50% par an et un turn-over évalué de 10,00% à 0,50% selon les tranches d'âge progressif de moins de 30 ans à plus de 51 ans.

Couvertures de change

Le cours du **dollar** au 31 décembre 2019 est de 1.1234.

Au cours de l'année 2019, afin de se couvrir contre les fluctuations des marchés de devise, la SAS STOKOMANI a choisi de procéder à des achats à terme

Support	Montant Brut	- de 1 ans	De 1 à 5 ans		+ de 5 ans
Achats à terme	65 300 000	65 300 000	0		0
Total	65 300 000	65 300 000	0		0

5.2.2 Engagements reçus

Cautions bancaires reçues de 4 466 716 €.

6. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Depuis le début de l'année 2020 est intervenue la crise sanitaire liée au virus Covid-19 qui s'est étendue progressivement à l'ensemble des pays.

Ensuite, avec l'arrivée de l'épidémie en France, et notamment dans le premier cluster de l'Oise où elle est située, la société STOKOMANI avait alors mis en place dès fin février des mesures nécessaires à la continuité de l'activité tout en privilégiant la santé de ses collaborateurs (télétravail, distanciation sociale, etc).

Face à la généralisation de l'épidémie sur tout le territoire français, le gouvernement a décidé d'un confinement et de la fermeture de l'ensemble des points de vente considérés comme non-essentiels depuis le 16/03. L'ensemble des magasins Stokomani sont par conséquent fermés depuis cette date.

Le dispositif de gestion de crise a été étendu afin de garantir la santé des collaborateurs et des clients, veiller au respect des mesures gouvernementales et préparer la reprise d'activité, pour garantir la pérennité de l'entreprise.

À fin avril, la perte de chiffre d'affaires liée à cette crise est supérieure à 70m€ pour la société.

Cette crise aura un impact négatif sur les comptes de la société en 2020, mais qu'il est impossible de chiffrer précisément à date, les conditions détaillées de la reprise d'activité, d'éventuelles mesures complémentaires de soutien – notamment sur les loyers et taxes-, et surtout l'attitude des consommateurs étant encore inconnues à ce jour.

Dans ce contexte, les états financiers du groupe ont été préparés sur la base du principe de continuité d'exploitation.

Face à la crise de Covid-19, la direction continue de suivre de près la situation, et prend toutes les décisions nécessaires pour :

- minimiser les impacts opérationnels et financiers ;
- mobiliser toutes les ressources financières pour faire face à ses engagements dans les douze prochains mois.

La société a ainsi déjà obtenu un Prêt Garanti par l'État de 23 m€ souscrit auprès de ses banques relationnelles afin de préserver sa trésorerie et de couvrir les besoins additionnels identifiés. .

D'autres mesures complémentaires (réduction d'investissements, négociations avec les bailleurs notamment) ont également été prises afin de dégager des ressources financières.

A la date d'arrêté de ces états financiers, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation sur les douze prochains mois.



« STOKOMANI »

Société par actions simplifiée au capital de 25.000.000 euros

**Siège social : CREIL (60100)
Parc Technologique d'Alata – 3, rue des Charmes**

RCS COMPIEGNE 317 780 062

La « Société »

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22 MAI 2020**

AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIÈME DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit la somme de 14.096.236 € euros, en intégralité au poste « Autres Réserves », dont le solde de 67.813.118 euros est porté au solde créditeur de 81.909.354 euros (étant précisé que le poste « Réserve légale » est suffisamment doté).

L'Associé unique rappelle que les dividendes par action distribués au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

	Dividendes
Exercice 01.01.16/31.12.16	16.000.000 €
Exercice 01.01.17/31.12.17	12.000.000 €
Exercice 01.01.18/31.12.18	14.000.000 €

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Extrait certifié conforme à l'original.

*

*

*

Le Président

**Pour STOKOCORP
Delphine MATHEZ**



STOKOMANI SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'Associé unique
STOKOMANI SAS
3, avenue des charmes
ZA Parc technologique d'Alata
60160 Creil

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STOKOMANI SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6 de l'annexe « événements postérieurs à la clôture » qui décrit les incidences du covid-19 et les actions mises en œuvre par la société dans ce contexte.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 30 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Paul Collignon



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2019



Bilan



Bilan Actif

STOKOMANI

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 27/03/20

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	8 655 154	5 086 432	3 568 721	2 237 086
Fonds commercial	3 097 331		3 097 331	3 092 031
Autres immobilisations incorporelles	309 446	53 411	256 035	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	12 061 930	5 139 843	6 922 087	5 329 117
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	62 912 631	25 123 715	37 788 916	26 429 177
Installations techniques, matériel et outillage industriel	26 067 084	14 576 192	11 490 892	6 525 380
Autres immobilisations corporelles	44 815 171	21 564 581	23 250 590	17 685 430
Immobilisations en cours	2 408 189		2 408 189	7 012 405
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	136 203 075	61 264 488	74 938 587	57 652 392
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	60 085		60 085	85
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 953 321		2 953 321	2 832 691
TOTAL immobilisations financières :	3 013 406		3 013 406	2 832 776
ACTIF IMMOBILISÉ	151 278 411	66 404 332	84 874 080	65 814 286

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	757 806		757 806	603 801
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	122 524 600	1 792 714	120 731 886	117 196 269
TOTAL stocks et en-cours :	123 282 405	1 792 714	121 489 691	117 800 070
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	382 355		382 355	
Créances clients et comptes rattachés	1 055 855		1 055 855	558 992
Autres créances	3 719 534		3 719 534	7 988 028
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 157 744		5 157 744	8 547 020
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	29 155 535		29 155 535	29 336 623
Charges constatées d'avance	18 321 186		18 321 186	13 171 737
TOTAL disponibilités et divers :	47 476 721		47 476 721	42 508 360
ACTIF CIRCULANT	175 916 871	1 792 714	174 124 157	168 855 450

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				16 572

TOTAL GÉNÉRAL	327 195 282	68 197 046	258 998 236	234 686 308
----------------------	--------------------	-------------------	--------------------	--------------------



[Signature]

Bilan Passif

STOKOMANI

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/03/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	25 000 000	25 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	119 376	119 376
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 500 000	2 500 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	67 813 118	68 062 621
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	14 096 236	16 750 498
TOTAL situation nette :	109 528 730	112 432 494
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		107 040
CAPITAUX PROPRES	109 528 730	112 539 534
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 268 853	1 057 514
DETTE FINANCIÈRE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64 014 283	43 285 404
Emprunts et dettes financières divers	26 812 560	16 101 286
TOTAL dettes financières :	90 826 843	59 386 690
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTE DIVERSE		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 152 708	29 509 019
Dettes fiscales et sociales	23 136 409	27 553 538
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 095 939	3 836 986
Autres dettes	936 164	803 027
TOTAL dettes diverses :	57 321 221	61 702 570
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 981	
DETTE	148 152 045	121 089 260
Ecarts de conversion passif	48 609	
TOTAL GÉNÉRAL	258 998 236	234 686 308



Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

STOKOMANI

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/03/20

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	507 895 177		507 895 177	430 629 105
Chiffres d'affaires nets	507 895 177		507 895 177	430 629 105
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			2 952 804 3 597 848 6	2 260 304 2 929 196
PRODUITS D'EXPLOITATION			514 445 835	435 818 605
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			269 534 036	238 221 153
Variation de stock de marchandises			(3 689 391)	(13 391 758)
Achats de matières premières et autres approvisionnement			335 882	104 508
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(335 882)	(603 801)
Autres achats et charges externes			101 895 761	83 742 323
TOTAL charges externes :			367 740 406	308 072 425
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			12 293 393	10 877 073
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			72 813 616	58 570 089
Charges sociales			17 601 758	15 069 361
TOTAL charges de personnel :			90 415 374	73 639 451
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 040 077	11 213 015
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			153 775	259 674
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 268 853	1 040 942
TOTAL dotations d'exploitation :			16 462 705	12 513 631
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			13 320	20 437
CHARGES D'EXPLOITATION			486 925 199	405 123 017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			27 520 636	30 695 588



Compte de Résultat (Seconde Partie)

STOKOMANI

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/03/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	27 520 636	30 695 588
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	153 939	131 415
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 572	
Différences positives de change	33 987	25 448
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	204 498	156 863
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		16 572
Intérêts et charges assimilées	1 819 371	810 685
Différences négatives de change	4	25 072
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 819 375	852 328
RÉSULTAT FINANCIER	(1 614 877)	(695 465)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	25 905 759	30 000 123
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	731 066	743 876
Produits exceptionnels sur opérations en capital	148 168	1 024 450
Reprises sur provisions et transferts de charges	107 040	1 421 870
	986 275	3 190 197
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 115 461	4 525 538
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	121 491	1 243 497
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	2 236 952	5 769 035
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 250 677)	(2 578 838)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 719 010	2 599 633
Impôts sur les bénéfices	7 839 836	8 071 155
TOTAL DES PRODUITS	515 636 607	439 165 666
TOTAL DES CHARGES	501 540 372	422 415 168
BÉNÉFICE OU PERTE	14 096 236	16 750 498



SAS STOKOMANI

Annexe

aux comptes annuels de l'exercice clos le

31 décembre 2019

Montants en EUR

S.A.S. STOKOMANI

**3 Avenue des Charmes - ZAC du Parc Alata – 60100 CREIL
SAS au capital de 25 000 000€**



Sommaire

1.	Faits majeurs de l'exercice	3
2.	Principes, règles et méthodes comptables	3
3.	Informations relatives au bilan	5
3.1	Bilan actif	5
3.1.1	Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux	5
3.1.2	Fonds commercial	8
3.1.3	Immobilisations corporelles – Mouvements principaux	8
3.1.4	Immobilisations corporelles et incorporelles – Amortissements pour dépréciation	8
3.1.5	Liste des filiales et participations	8
3.1.6	Immobilisations financières - Mouvements principaux	10
3.1.7	Evaluation des stocks	10
3.1.8	Actif circulant – Classement par échéance	10
3.1.9	Produits à recevoir et charges constatées d'avance	10
3.2	Bilan passif	14
3.2.1	Capital	14
3.2.2	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	14
3.2.3	Montant des créances et des dettes d'impôt différé	14
3.2.4	Provisions pour risques et charges	15
3.2.5	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15
3.2.6	Emprunts et dettes financières divers	16
3.2.7	Crédit-bail en cours	17
3.2.8	Autres dettes - Classement par échéance	17
4.	Informations relatives au compte de résultat	19
4.1	Chiffre d'affaires et transferts de charges	19
4.2	L'effectif moyen et droit individuel de formation	19
4.3	Résultat exceptionnel	19
4.4	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	22
4.5	Informations diverses	22
5.	Engagements	22
5.1	Engagements financiers	22
5.2	Engagements hors bilan	22
5.2.1	Engagements donnés	22
5.2.2	Engagements reçus	24
6.	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	24

1. Faits majeurs de l'exercice

Au cours de l'exercice 2019, la société a accéléré son développement avec :

- L'ouverture de 24 nouveaux magasins (QUIMPER, BOURG EN BRESSE, GUICHAINVILLE, QUETIGNY, PERPIGNAN, SAINT BERTHEVIN, NEUVILLE EN FERRAIN, COLMAR, VALENCE, CHAMBRAY LES TOURS, PROVILLÉ, REDON, VARENNES SUR SEINE, BRIVE LA GAILLARDE, GENNEVILLIERS, CALAIS, ARQUES, VAUXBUIN, CHATEAUBERNARD, NIORT, SERVON, ALBI, NOYON et MANTES BUCHELAY),
- Le déménagement de 2 magasins : NOYELLES GODAULT et CHASSENEUIL DU POITOU,
- La signature d'un BEFA pour un nouvel entrepôt de 72 000 m² situé à VENETTE, dont la mise en service est prévue début 2021

Les investissements correspondants s'élèvent à 26 524 599 € sur l'exercice 2019.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément au PCG et aux principes généralement admis. Ils ont été arrêtés par notre Président en date du 30 avril 2020 – conformément aux statuts. Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments d'actifs inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées :

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Elles sont amorties suivant le mode linéaire en fonction des durées présentées ci-après :

Immobilisations incorporelles	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 an

Immobilisations corporelles	Mode	Durée
Agencements Constructions	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Les fonds de commerce ne sont pas amortis, conformément aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, ils font l'objet d'un test de dépréciation. Un test de valeur est réalisé chaque année ou chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Crédit-bail :

Cet élément est mentionné dans les engagements hors bilan.

Frais de développement :

Les dépenses relatives à des projets de développement sont comptabilisées en tant qu'actif incorporel si ces projets répondent aux critères suivants :

- Forte probabilité de réussite technique
- Génération d'avantages économiques futurs
- Fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service.

Immobilisations financières :

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Stocks :

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO.

Le coût de revient est composé du prix d'achat, des frais de port, des frais de transitaires en douane, des commissions sur achats, des escomptes sur achats et des frais accessoires de reconditionnement éventuels des produits.

Une provision pour dépréciation de stock est constituée sur la base d'une méthode statistique consistant à déterminer, par catégorie de produits, les pertes effectivement réalisées par le biais de la vente de produits à des valeurs inférieures à leur prix de revient sur une période de 3 ans et le pourcentage du total des stocks que ces pertes représentent.

Ce calcul est effectué pour les trois années précédant celle au cours de laquelle la provision est dotée afin d'obtenir une moyenne pondérée sur les trois années des pourcentages de pertes effectives par catégorie de produits.

Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat avec les frais accessoires (commissions). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Fiscalité :

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont STOKOCORP est la société mère.

La société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était seule. Le gain ou la perte d'intégration fiscale est constaté au niveau de la société mère STOKOCORP.

Créances et dettes :

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Ces provisions enregistrées conformément au règlement ANC N°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les clients en litige et litiges sociaux sont provisionnés selon l'appréciation du risque.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques en totalité suivant les modalités réglementaires.

Médaille du travail et indemnité de fin de carrière :

Les engagements au titre des médailles du travail et de l'indemnité de fin de carrière sont estimés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et reposent sur des hypothèses actuarielles mises à jour régulièrement (taux d'actualisation, rendement annuel du fonds investi, prévision de hausse de salaire et turn over évalué dans l'entreprise, etc).

La provision pour médaille du travail est comptabilisée au passif du bilan au sein des provisions pour risques.

3. Informations relatives au bilan

3.1 Bilan actif

3.1.1 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

L'entreprise a choisi de capitaliser et d'amortir sur 3 ans les développements informatiques liés aux outils métiers et finances (dépenses externes et jours hommes dédiés à ces derniers). Sur l'exercice 2019, les charges de personnel capitalisées s'élèvent à 402 461 € pour son outil métier (gestion des commandes, des fournisseurs, des stocks et de la marge), 501 222 € pour son SI Finance et 319 652 € pour son outil de gestion de stock. Les autres augmentations correspondent à la capitalisation de charges externes.

Le détail des variation d'immobilisation est présenté dans le tableau ci-après : annexe 2054

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Logiciels :	5 842 725	2 743 240	8 632	8 577 333
<i>SI Finance</i>		1 328 617		
<i>Outil métier</i>		468 312		
<i>Outil gestion de stock</i>		601 954		
<i>Autres</i>		344 357		
Marques :	77 820	-	-	77 820
Droit au bail :	395 000	-	-	395 000
Fonds commercial :	2 697 031	5 300	-	2 702 331
Autres immos. Incorp. spot TV	-	309 446	-	309 446
Total :	9 012 576	3 057 986	8 632	12 061 930

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2020

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : STOKOMANI										Néant ☐		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	9 012 576	KE		KF	3 057 986	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	47 571 616	KN		KO	16 502 653	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	18 162 087	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	25 329 948	KW		KX	8 224 354	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *				KY	1 978 969	KZ		LA	610 551	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	7 543 914	LC		LD	4 510 021	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours					LH	7 012 405	LI		LJ	2 408 189
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	107 598 939	LO		LP	37 998 649	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	85	8V		8W	60 000
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
		Prêts et autres immobilisations financières					1T	2 832 692	1U		1V	327 728
TOTAL IV					1Q	2 832 777	1R		1S	387 728		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	119 444 292	OH		OJ	41 444 363		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	8 632	LW	12 061 930	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui			IR		MD	1 161 638	ME	62 912 631		
		Inst. gales, agents et am. des constructions			IS		MG		MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	319 357	MK	26 067 084		
		Inst. gales, agents, aménagements divers			IU		MM	285 929	MN	30 786 900		
		Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport			IV		MP	441 440	MQ	2 148 080	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	173 744	MT	11 880 191			
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours					MY	7 012 405	MZ		NA	2 408 189	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY	7 012 405	NG	2 382 108	NH	136 203 075	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		
	Autres participations					IO		OX		OY	60 085	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	207 099	2F	2 953 321	
	TOTAL IV					I3		NJ	207 099	NK	3 013 406	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	7 012 405	OK	2 597 839	OL	151 278 411	OM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



3.1.2 Fonds commercial

Le fonds de commerce de LA SEYNE évalué à 1 402 531 € a été constaté suite à la fusion des entités juridiques portant les magasins de LA SEYNE et de FREJUS au sein de la SAS STOKOMANI réalisée en 1992.

La plus-value en sursis d'imposition (Art 210 B du CGI) s'élève à 1 402 531 €.

Les fonds de commerces de la société ont été analysés. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel basé sur l'actualisation des cash-flow prévisionnels pour chaque activité.

3.1.3 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont présentés ci-après :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Invest. directs	Nouveaux Crédits-Baux
Agencements constructions	16 502 653 €	
Matériel et outillage	8 224 354 €	
Installations générales et agencements	5 742 881 €	
Matériel de transport	610 551 €	
Matériel de bureau et mobilier	4 510 021 €	
Immobilisation en cours	2 408 189 €	

Cf. Tableau annexe 2054. Ils concernent essentiellement l'ouverture de 24 magasins sur 2019 et le déménagement de 2 magasins.

Les immobilisations en cours regroupent les investissements liés aux ouvertures du premier trimestre 2020 (principalement VILLENEUVE SUR LOT ouvert le 29 janvier 2020, MORLAIX ouvert le 12 février 2020 et CHÂTEAUBRIANT ouvert le 26 février 2020), le déménagement de MOULINS LES METZ le 04 février 2020 et la mise en place de la stratégie digitale.

3.1.4 Immobilisations corporelles et incorporelles – Amortissements

Le détail des amortissements est présenté dans le tableau ci-après : annexe 2055

3.1.5 Liste des filiales et participations

Au 31 décembre 2019, la société détient 100% de la participation de la société STOKOMANI TRADING (SHANGHAI) Co. Ltd, qui a été créée en cours d'exercice.

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD2020

Désignation de l'entreprise		STOKOMANI		Néant ☐ *			
CADRE A							
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE 3 683 458	PF 1 465 017	PG 8 632	PH 5 139 843		
Terrains		PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui	PR 21 142 440	PS 5 134 742	PT 1 153 467	PU 25 123 715		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 11 636 707	QA 3 257 617	QB 318 132	QC 14 576 192		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD 10 755 864	QE 3 100 060	QF 281 261	QG 13 574 663		
	Matériel de transport	QH 796 066	QI 445 830	QJ 332 324	QK 909 572		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 5 615 471	QM 1 636 811	QN 171 937	QO 7 080 345		
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT		
TOTAL III		QU 49 946 547	QV 13 575 060	QW 2 257 121	QX 61 264 488		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON 53 630 005	OP 15 040 077	OQ 2 265 753	OR 66 404 332		
CADRE B							
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilitisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8 0	P6	P7	P8 107 040	P9	Q1 (107 040)
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst gales, agenc am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT 107 040	NU	NV (107 040)
Total général aux vœux (NP + NQ + NR)	NW			NY 107 040		Total général aux vœux (NW - NY)	NZ (107 040)
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations				SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032



3.1.6 Immobilisations financières - Mouvements principaux

Ce poste s'élève à 2 953 321 € et inclut essentiellement les cautions versées.

Les dépôts de garantie mis en place en 2019, concernent principalement les magasins de ARQUES, CALAIS, MANTES BUCHELAY, RONCQ, SERVON, SOISSONS et s'élèvent globalement à 327 728€.

Les remboursements des dépôts de garantie concernent essentiellement les magasins de CHASSENEUIL DU POITOU et NOYELLES GODAULT, ainsi que l'annulation de celui de GENNEVILIERES remplacé par une caution bancaire et s'élèvent globalement à 207 099€.

3.1.7 Evaluation des stocks

À l'ouverture de l'exercice, la valeur brute des stocks de marchandises était de 118 835 208 € et s'élève à 122 524 600 € au 31 décembre 2019. Ils sont dépréciés à hauteur de 1 792 714 €.

Evaluation des stocks	31/12/2018	31/12/2019
Valeur brute	118 835 208	122 524 600
Dépréciation	1 638 939	1 792 714
Valeur nette	117 196 269	120 731 886

3.1.8 Actif circulant – Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.

Les clients douteux de l'activité NEGOCE sont dépréciés à hauteur de 100%.

Les clients en litige sont provisionnés selon l'appréciation du risque.

3.1.9 Produits à recevoir et charges constatées d'avance

Les CCA "charges externes d'ouverture" correspondent essentiellement aux salaires des effectifs repris dans le cadre des futures ouvertures de magasins, dont l'utilisation effective et les avantages économiques associés interviendront à l'ouverture des magasins, prévue en 2020.

Voir tableaux de détail présentés aux pages 11, 12 et 13.

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2020

Désignation de l'entreprise : STOKOMANI										Néant ☐		*	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations					UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)					UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières					UT	2 953 321	UV		UW	2 953 321		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					VA	30 726				30 726		
	Autres créances clients					UX	1 025 129		1 025 129				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée*)					ZI							
	Personnel et comptes rattachés					UY	120 520		120 520				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux					UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée					VB	2 147 839		2 147 839			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					VN	18 468		18 468			
		Divers					VP						
	Groupe et associés (2)					VC	1		1				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)					VR	1 433 106		1 433 106				
Charges constatées d'avance					VS	18 321 186		18 321 186					
TOTAUX						VT	26 050 296	VU	23 066 250	VV	2 984 047		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)						7Y							
Autres emprunts obligataires (1)						7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine				VG							
		à plus d'1 an à l'origine				VH	64 014 283	20 018 978	41 704 281	2 291 024			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)						8A	400			400			
Fournisseurs et comptes rattachés						8B	32 152 708	32 152 708					
Personnel et comptes rattachés						8C	9 592 178	9 592 178					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						8D	3 938 331	3 938 331					
État et autres	Impôts sur les bénéfices					8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée					VW	5 622 529	5 622 529					
collectivités publiques	Obligations cautionnées					VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés					VQ	3 983 371	3 983 371					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						8J	1 095 939	1 095 939					
Groupe et associés (2)						VI	26 812 160	26 812 160					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)						8K	936 164	936 164					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*						ZZ							
Produits constatés d'avance						8L	3 981	3 981					
TOTAUX						VY	148 152 045	VZ	104 156 340	41 704 681	2 291 024		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	23 950 430	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	2 452 386	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					



DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

[illegible]

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

[illegible]

3.2 Bilan passif

3.2.1 Capital

Le capital est composé de 3 770 actions de 6 631.30 € de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	3 770	6 631,30 €
Mouvements	Néant	
Position fin de l'exercice	3 770	6 631,30 €

	31/12/2018	31/12/2019
Capitaux propres au début de l'exercice	112 539 534	
Distribution de dividendes		- 17 000 000
Provisions Réglementées		- 107 040
Résultat de l'exercice		+14 096 236
Mouvements		-3 010 804
Position fin de l'exercice		109 528 730

3.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société mère consolidante au 31 décembre 2019 est la société STOKOCORP, Siret 75102580000025, (3 avenue des charmes parc ALATA à CREIL 60100) qui détient 100 % du capital de la SAS STOKOMANI. La méthode de consolidation retenue est l'intégration globale.

3.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles de l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base

Participation 2019 des salariés	2 718 580
Provision pour impôts à payer (TASCOM, C3S)	2 080 807
Autres	0
Economie d'impôt futur (au taux de 34.22%)	1 642 350

3.2.4 Provisions pour risques et charges

Provision pour :	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Litige social et client	648 889	750 000	648 889	750 000
Médaille du travail	392 053	518 853	392 053	518 853
Charges exceptionnelles	0			0
Pertes de change	16 572			0
Total	1 057 514	1 268 853	1 007 056	1 268 853

3.2.5 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Hors intérêts courus	31/12/2018	Tirages	Intérêts capitalisés	Remboursements	31/12/2019
Dettes senior refinancement	10 500 000			1 050 000	9 450 000
Dettes revolving	10 000 000				10 000 000
Dettes bilatérales	17 858 228	1 950 430		569 053	19 239 605
Emprunt BPI	4 000 000	6 000 000		833 333	9 166 667
Dettes Capex	0	16 000 000			16 000 000
Total	42 358 228	23 950 430	0	2 452 386	63 856 272

Y compris intérêts courus	Montant Brut	- de 1 ans	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes senior refinancement	9 450 000	1 575 000	7 875 000	
Dettes revolving	10 000 000	10 000 000		
Dettes bilatérale	19 239 605	1 752 634	15 195 947	2 291 024
Capex	16 000 000	3 200 000	12 800 000	
Emprunt BPI	9 166 667	3 333 333	5 833 334	
Intérêts courus	158 011	158 011		
Total	64 014 283	20 018 978	41 704 281	2 291 024

Dans le cadre de ses investissements, STOKOMANI a souscrit 2 emprunts pour un montant total de 22 000 000 €, la dette CAPEX a été contracté auprès d'un pool bancaire composé du Crédit Lyonnais, CACIB, Crédit Agricole, BECM, Société Générale, Caisse Epargne, CIC et Banque Palatine.

La dette CAPEX a une échéance en 2024 et l'emprunt BPI en 2022.

Un tirage complémentaire de dette bilatérale d'un montant de 1 950 430 € a été effectué et des remboursements pour 569 053 € sur l'exercice 2019, cet emprunt à une échéance en 2028.

Cette dette financière fait l'objet de covenants calculés sur les données consolidées correspond au ratio Ebitda divisé par la dette nette. Ce ratio ne doit pas dépasser 2,5.

Les covenants sont examinés deux fois durant l'exercice les 30 juin et 31 décembre 2019 et sont bien respectés.

3.2.6 Emprunts et dettes financières divers

Le compte courant STOKOCORP s'élève à 25 950 886 € au 31 Décembre 2019.

Ce compte a été rémunéré au taux annuel de 1.67% au cours du dernier trimestre 2019 ; les intérêts comptabilisés sur l'ensemble de l'exercice se sont élevés à 220 267 €.

Au 31 décembre 2019, STOKOCORP doit 641 007 € à STOKOMANI SAS au titre des flux relatifs à l'intégration fiscale.

3.2.7 Crédit-bail en cours

Néant.

3.2.8 Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Les effets à payer au 31/12/19 s'élèvent à 354 651,52 €.

Les charges à payer sont détaillées page suivante.

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

[illegible]

4.

Informations relatives au compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires et transferts de charges

Les ventes de marchandises DETAIL s'élèvent à 501 902 847 €, elles sont réalisées en totalité sur le territoire national.

Les ventes de marchandises NEGOCE s'élèvent à 822 164 € dont 63 119 € de ventes export.

Le chiffre d'affaires lié au stock Atlantiq s'élève à 5 170 166€.

Soit un chiffre d'affaires total de 507 895 177 €.

Les transferts de charges d'exploitation comportent essentiellement des remboursements de frais de formation et des indemnités d'emploi reçues.

Les escomptes obtenus sur achats de marchandises sont déduits des coûts d'achats de marchandises, seuls les escomptes obtenus sur frais généraux restent en produits financiers.

4.2 L'effectif moyen

L'effectif moyen sur 2019 est de 3 023 salariés dont :

Cadres	221
Agents de Maîtrise	472
Employés	2 330
Total	3 023

4.3 Résultat exceptionnel

Cf. tableau annexe 2053 présenté page suivante.

L'ensemble des charges externes liées aux opérations de croissance externe réalisées ou n'ayant pas abouti ont été constatées en charges exceptionnelles, cela comprend tous les honoraires liés à ces opérations ainsi que tous les frais intercalaires entre la date d'acquisition et la date d'ouverture des magasins.

Les frais de personnel afférents à la restructuration du comité de direction ont été comptabilisés en charges exceptionnelles.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise STOKOMANI		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	731 066
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	148 168
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	107 040
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	986 275
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 115 461
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	121 491
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 236 952
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 250 677)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	2 719 010
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 839 836
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	515 636 607
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	501 540 372
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	14 096 236
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	679 037
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	635 011
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	220 267
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 556 906
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ECART DE CAISSE		79 069	29 757
AMENDES ET PENALITES		3 005	
FRAIS DE DEMENAGEMENTS		63 212	
CHARGES DIVERSES		232 001	
PRODUITS DIVERS			22 272
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
REGULARISATION IMPOTS ET TAXES		115 507	54 723
REGULARISATION FRAIS GENERAUX ASSURANCES		519 504	624 314

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



Extension 1

N° 2053-SD

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise STOKOMANI

[illegible]

4.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (Partic.+ Int.)	TOTAL
Résultat avant impôt	+ 25 905 759	- 3 969 688	+ 21 936 071
Impôt - au taux de 34.22%	- 9 019 651	+ 1 179 815	- 7 839 836
- sur PVL T			
Résultat après impôt	+ 16 886 108	- 2 789 873	+ 14 096 235

4.5 Informations diverses

Le bénéfice fiscal de la société intégré au résultat fiscal du groupe s'élève à 4 959 734 €.

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée dans la présente annexe car cela conduirait indirectement à publier une information individuelle.

5. Engagements

5.1 Engagements financiers

Néant.

5.2 Engagements hors bilan

5.2.1 Engagements donnés

Nantissements

Les nantissements suivants sont en cours :

- Nantissement en 2^{ème} rang, à hauteur de 5 000 000 € en principal derrière l'inscription de 2013 de BpiFrance Financement pour un montant de 1 725 000,00 €, d'un fonds de Commerce exploité à Vert Saint Denis (77240), sis à Route Nationale 6, la fontaine ronde pour lequel le propriétaire est identifié sous le numéro 317 780 062 RCS de Melun. Cette garantie sera régularisée par acte séparé.
- Nantissement de Droit de Propriété Intellectuelle (nantissement de la marque Stokomani)
- Nantissement du Fonds de commerce sis Zone d'Activités – La Vallée, à Saint Quentin (02100) à la garantie du Prêt Caisse d'Epargne

- Nantissement du Fonds de commerce sis Les Vignes centre commercial d'Orange, à Orange (84100) à la garantie du Prêt Caisse d'Epargne
- Nantissement du Fonds de commerce sis Zone commerciale les Verts Prés, à Lys lez Lannois (59390) à la garantie du Prêt Caisse d'Epargne
- Nantissement du Fonds de commerce sis 21 avenue de Pré Robert-Sud, à Anthy sur Léman (74200) à la garantie du Prêt Caisse d'Epargne
- Nantissement du Fonds de commerce sis ZAC de la Garenne, 2 voie du Long Buisson, à Guichainville (27930) à la garantie du Prêt Crédit Agricole
- Nantissement du Fonds de commerce sis 1495 avenue d'Espagne à Perpignan (66000) à la garantie du Prêt Crédit Agricole
- Nantissement du Fonds de commerce sis 1 Boulevard du Grand Marché à Quétigny (21800) à la garantie du Prêt Crédit Agricole
- Nantissement du Fonds de commerce sis 6 rue des Métiers, ZI Nord à Colmar (68000) à la garantie du Prêt Crédit Agricole

Crédit-bail : Néant.

Indemnité de départ à la retraite

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour l'**indemnité de départ à la retraite**, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, est externalisé auprès d'une compagnie d'assurances.

L'engagement au 31 décembre 2019 s'élève à 1 644 696 €. Il n'est pas comptabilisé au passif du bilan et constitue un engagement hors bilan.

Il est totalement couvert par les versements effectués au fonds GAN. Il est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, à partir des hypothèses suivantes : taux d'actualisation de 0.70%, un rendement annuel du fonds de 0,50%, une prévision de hausse de salaire de 1,50% par an et un turn-over évalué de 10,00% à 0,50% selon les tranches d'âge progressif de moins de 30 ans à plus de 51 ans.

Couvertures de change

Le cours du **dollar** au 31 décembre 2019 est de 1.1234.

Au cours de l'année 2019, afin de se couvrir contre les fluctuations des marchés de devise, la SAS STOKOMANI a choisi de procéder à des achats à terme

Support	Montant Brut	- de 1 ans	De 1 à 5 ans		+ de 5 ans
Achats à terme	65 300 000	65 300 000	0		0
Total	65 300 000	65 300 000	0		0

5.2.2 Engagements reçus

Cautions bancaires reçues de 4 466 716 €.

6. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Depuis le début de l'année 2020 est intervenue la crise sanitaire liée au virus Covid-19 qui s'est étendue progressivement à l'ensemble des pays.

Ensuite, avec l'arrivée de l'épidémie en France, et notamment dans le premier cluster de l'Oise où elle est située, la société STOKOMANI avait alors mis en place dès fin février des mesures nécessaires à la continuité de l'activité tout en privilégiant la santé de ses collaborateurs (télétravail, distanciation sociale, etc).

Face à la généralisation de l'épidémie sur tout le territoire français, le gouvernement a décidé d'un confinement et de la fermeture de l'ensemble des points de vente considérés comme non-essentiels depuis le 16/03. L'ensemble des magasins Stokomani sont par conséquent fermés depuis cette date.

Le dispositif de gestion de crise a été étendu afin de garantir la santé des collaborateurs et des clients, veiller au respect des mesures gouvernementales et préparer la reprise d'activité, pour garantir la pérennité de l'entreprise.

À fin avril, la perte de chiffre d'affaires liée à cette crise est supérieure à 70m€ pour la société.

Cette crise aura un impact négatif sur les comptes de la société en 2020, mais qu'il est impossible de chiffrer précisément à date, les conditions détaillées de la reprise d'activité, d'éventuelles mesures complémentaires de soutien – notamment sur les loyers et taxes-, et surtout l'attitude des consommateurs étant encore inconnues à ce jour.

Dans ce contexte, les états financiers du groupe ont été préparés sur la base du principe de continuité d'exploitation.

Face à la crise de Covid-19, la direction continue de suivre de près la situation, et prend toutes les décisions nécessaires pour :

- minimiser les impacts opérationnels et financiers ;
- mobiliser toutes les ressources financières pour faire face à ses engagements dans les douze prochains mois.

La société a ainsi déjà obtenu un Prêt Garanti par l'État de 23 m€ souscrit auprès de ses banques relationnelles afin de préserver sa trésorerie et de couvrir les besoins additionnels identifiés. .

D'autres mesures complémentaires (réduction d'investissements, négociations avec les bailleurs notamment) ont également été prises afin de dégager des ressources financières.

A la date d'arrêté de ces états financiers, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation sur les douze prochains mois.

